



# SAINT GERMAIN DU PUCH

## JUILLET - AOÛT 2026 N°410

LE BRUIT QUI COURT

MAIRIE

1 Rue de l'église  
33 750 Saint Germain du Puch  
contact@mairie-stgermaindupuch.fr  
Tél. 05 57 24 51 18

### HORAIRES

Mardi, jeudi, vendredi  
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30  
Mercredi, samedi  
9h00 - 12h00

Service Urbanisme  
- avec ou sans rendez-vous  
Mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00

Site internet :

[www.mairie-stgermaindupuch.fr](http://www.mairie-stgermaindupuch.fr)



[www.facebook.com/mairiestgermaindupuch](https://www.facebook.com/mairiestgermaindupuch)



[Mairiestgermaindupuch](https://www.instagram.com/mairiestgermaindupuch)



Application téléphone  
St-Germain-du-Puch-33750

## CONCEPTION

### LE BRUIT QUI COURT

Journal bimestriel  
d'information municipale de  
Saint Germain du Puch.  
Tirage : 1100 exemplaires

Élaboration par la  
commission d'information  
Responsable :  
Rachel LAGARDE-VAUNA

Directeur de la publication :  
François TOSI

Conception : Commission  
communication

Impression :  
IMPRIMERIE BEVATO  
46 Allée Robert Boulin  
33 500 LIBOURNE



## ÉDITORIAL

Venant dans le droit fil de la reproduction du discours d'investiture, ce premier éditorial de notre second mandat, revêt pour moi une importance toute particulière.

Il s'inscrit à la fois dans la continuité du travail engagé depuis 2020 et dans une nouvelle étape que vous avez choisi en plaçant votre confiance à une équipe largement renouvelée.

Avec le bénéfice d'un bref recul, je tiens avant toute chose à saluer la qualité de la vie démocratique dans notre commune. Avec un taux de participation dépassant les 66% (moyenne de participation en Gironde de 58.7% et entre 57% et 59% dans les communes voisines), Saint Germain du Puch démontre, une fois encore, l'attachement profond de ses habitants à la vie publique et à l'engagement citoyen.

Dans un contexte où l'abstention progresse sans cesse, ce chiffre est à lui-même porteur d'espoir.

Sachez que l'équipe municipale a poursuivi ses activités sans désespérer ; au lendemain même des élections.

L'important projet de l'agrandissement de la bibliothèque / médiathèque, suspendu par le temps des élections, a été immédiatement relancé ; à commencer par les études de sous-sol et de réseaux, nécessaires à la préparation du permis de construire, qui devrait pouvoir être déposé avant la fin de l'année.

Des demandes de subventions complémentaires ont été formulées parallèlement (fonds de concours DRAC) à toutes fins utiles.

Les nouvelles commissions municipales ont été plus que diligentes ; la « Communication » avec notamment une réflexion de nouveau format du BQC, les « Affaires Culturelles » avec la préparation des concerts, de la fête locale, les « Affaires Scolaires » avec la prise en charge d'une partie du coût d'achat de trottinettes et de vélos ainsi que la sécurisation des locaux, l'« Environnement » et l'étude de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et les études diverses de prévention, la « Voirie » et la 2nd tranche des travaux de la route du Grand Puch ou encore des travaux de propreté ...

Le CCAS, nouvellement présidé et composé, a parfaitement tenu son rôle lors de l'épisode précoce de canicule que nous avons connu fin mai. Aucune personne vulnérable ou isolée n'a été laissée de côté. À l'heure où de nombreuses polémiques surgissent, un « Manifeste » est élaboré sur cette question des « personnes isolées », Saint Germain du Puch peut se targuer d'être une forme de modèle sur ce sujet.

Enfin le service Urbanisme, en lien avec la commission, enchaîne les réunions d'information sur le PLUI – HD (approuvé depuis le 26 février et opposable depuis sa publication au 1er avril), notamment dans le prolongement de la procédure de « modifications », liée aux remarques de l'État et dont les contours précis restent à définir. Présent à la mairie chaque jour, je peux témoigner de l'énergie et de l'engagement de toute l'équipe au sens le plus large.

Dans une époque marquée par l'intranquillité et les tensions, par les violences de toutes formes, les oppositions souvent stériles et les dérives idéologiques, notre commune fait figure de contre-exemple.

Ici nous faisons tous des efforts pour faire vivre au quotidien les valeurs de respect, de travail et de solidarité. Ici la confiance est une force.

Comme l'écrivait Albert Camus « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». Cette citation nous rappelle que l'avenir se construit au présent, dans l'engagement de chaque jour.

C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivrons notre action, avec exigence et sincérité et toujours la volonté de faire évoluer Saint Germain, sans perdre de vue ce qui fait sa richesse et son humanité.



François TOSI  
Maire

Belles vacances à toutes et tous.

## Agenda

08/07 :  
Don du sang, Libourne

01/09 :  
Rentrée scolaire

11, 12 et 13/09 :  
Fête locale



## TRANSPORTS SCOLAIRES

Année scolaire 2026 / 2027

### Écoliers, Collégiens, Lycéens

**Du 1<sup>er</sup> juillet  
Au 16 août 2026**

**Domiciliés ET scolarisés** sur une commune de La Cali, souhaitant emprunter une ligne de transport scolaire ou le TER à destination de votre établissement d'enseignement

### Inscriptions et réinscriptions

Sur le site :  
[calibus-inscription.lacali.fr](http://calibus-inscription.lacali.fr)  
ou via le QR code :



Vous êtes domiciliés OU scolarisés hors de La Cali  
Inscrivez vous auprès de la région Nouvelle-Aquitaine  
[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Pour tout renseignement | Service Transport de La Cali | 05 24 24 22 20 | [transportscolaire@lacali.fr](mailto:transportscolaire@lacali.fr)

### BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous vous rappelons que suivant arrêté préfectoral du 22 avril 2016, **les travaux de bricolage et de jardinage** ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En outre, les propriétaires et possesseurs d'animaux, notamment de chiens, sont tenus de prendre les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.



### Tapage nocturne :

Selon la réglementation nationale (Article R623-2 du Code Pénal), « tout citoyen doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit ».

Si vous prévoyez d'organiser une fête à votre domicile, pensez à prévenir vos voisins. Si vous louez votre logement pendant la période estivale, précisez à vos locataires qu'ils sont soumis aux mêmes règles.

Selon le Code Pénal, un bruit considéré comme « excessif » de jour comme de nuit, peut être sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 450€.



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La police et la gendarmerie assurent des passages réguliers à votre adresse afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion et dissuader les individus mal intentionnés. À la suite de votre inscription au dispositif, des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.

Inscription en ligne :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



## Actualité et Votre municipalité

### URBANISME

Nous vous rappelons que les clôtures sont soumises à autorisation d'urbanisme. Une déclaration préalable de travaux est à déposer sur le guichet unique de la mairie. Pour cela, rendez-vous sur :

<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique-cali>

### DON DU SANG

Sur rendez-vous uniquement : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

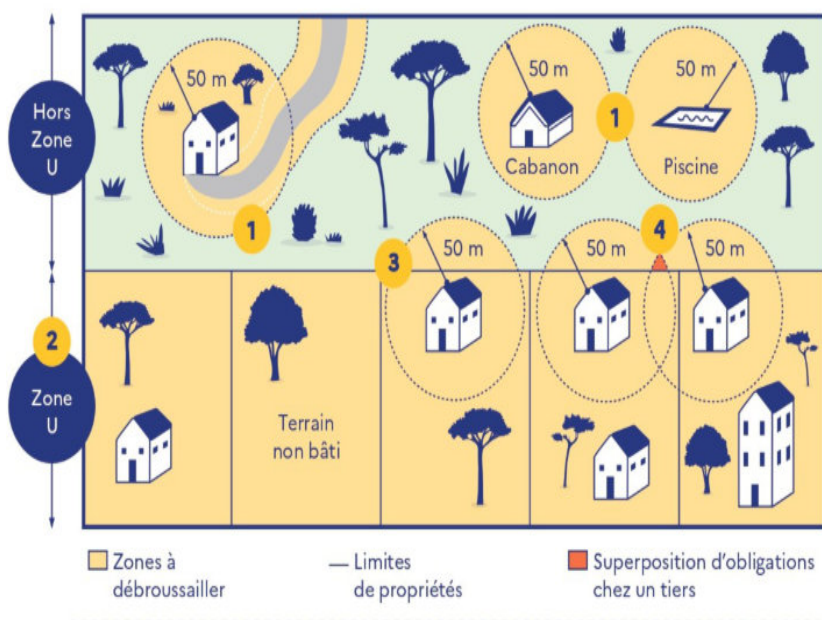
Le 8 juillet de 15h à 19h,  
salle des Charruands à Libourne.



### OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

#### Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillage ?

Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site internet Géoportail : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)



Comment savoir si ma parcelle est soumise à obligation :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

Qu'est-ce que je risque si je ne respecte pas mes obligations de débroussaillage ?

Ne pas débroussailler mon terrain, c'est mettre des personnes et l'environnement en danger, risquer l'incendie de mon habitation, et compliquer l'intervention des services d'incendie et de secours.

Je m'expose également à des sanctions, telles que :

- **des sanctions pénales** : contravention de 5<sup>e</sup> classe (d'un montant maximal de 1 500 €), voire délit puni d'une amende de 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé

- **des sanctions administratives** (mise en demeure avec astreinte journalière, exécution d'office et à mes frais, amende administrative allant jusqu'à 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé)

- **une franchise supplémentaire** pouvant aller jusqu'à 5 000 € (article L. 122-8 du code des assurances) en cas de dommage subi par un incendie de forêt

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE SERONT FERMÉS LES SAMEDIS :

- 11, 18 ET 25 JUILLET
- 1, 8, 15 ET 22 AOÛT.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN TRÈS BEL ÉTÉ.



LA POSTE

#### FERMETURE ESTIVALE

Le bureau de Saint Germain du Puch sera fermé **du 10 au 29 août.**

Le bureau de Salleboeuf reste ouvert :

**Mardi au vendredi**  
9h/12h et 14h/16h30  
**Samedi 9h / 12h**

CCAS



L'équipe du CCAS sera présente tout l'été sur la commune pour s'assurer du bien-être de nos aînés et des personnes vulnérables en cas de période de fortes chaleurs.

Communiquez-nous au **05 57 24 51 18,**

les coordonnées des personnes seules ou isolées. Nous pourrions les contacter par téléphone ou leur rendre visite.



## Votre municipalité



### RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

Nous constatons que de nombreuses fiches de renseignements « rentrée scolaire 2026/2027 » ne sont pas parvenues en mairie.

Nous vous rappelons que cette fiche est OBLIGATOIRE pour l'inscription aux différents services, notamment le restaurant scolaire, et qu'elle est à rendre IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 JUILLET.

**La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre 2026.**

### BQC NOUVELLE FORMULE

Nous vous informons qu'**à partir du mois de septembre**, le BQC devient mensuel mais dans une formule plus « allégée ».

Un exemplaire plus complet paraîtra dans un magazine tous les trimestres.

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous informons que dorénavant le compte-rendu de conseil municipal ne sera plus joint au BQC. Nous vous donnons l'**ordre du jour du CM du 20 avril 2026**, l'intégralité du compte-rendu est disponible sur le site de la mairie :

#### Délibérations

1. Compte financier unique 2025 de la commune
2. Affectation du résultat de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 pour la commune
3. Fixation des 3 taxes locales pour 2026
4. Vote budget primitif 2026 - investissement et fonctionnement.
5. Mise en œuvre de la fongibilité des crédits - m57
6. Affectation du résultat de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 pour le CCAS
7. Délégations au maire pour la durée de son mandat
8. Versement d'indemnités de fonctions à la conseillère municipale titulaire de délégations
9. Fixation du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints et de la conseillère municipale déléguée
10. Tirage au sort des jurés d'assises-année 2027
11. Nomination membres non élus au conseil d'administration du CCAS
12. Commission intercommunale des impôts directs (c2id) auprès de la CALI
13. Renouvellement de la commission communale des

impôts directs - CCID - suite aux élections municipales de 2026

14. Rétrocession suite reprise concession ancien cimetière
15. Avenant 1 au marché de travaux programme 2025 - CMR
16. Subvention OCCE - mutualisation communes membres - achat équipement fonctionnement RASED
17. Demande de subvention DETR 2026 - création parking cimetière
18. Demande de subvention DETR 2026 - travaux isolation thermique et phonique - accès PMR - salle annexe - salle A. Arieu
19. Demande de subvention DETR 2026 - mise aux normes sanitaires vestiaires du foot

#### Informations

1. Élaboration d'un règlement intérieur du conseil municipal
2. Réorganisation du service de la police municipale
3. Organisation cérémonie du 8 mai 1945
4. Nouveau format du bulletin municipal
5. Régies municipales

### UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Un nouveau projet pour les familles de Saint-Germain du Puch

Parce que chaque naissance est une promesse d'avenir, la municipalité lance en 2026 l'opération « Une naissance, un arbre ».

À travers cette initiative, chaque famille accueillant un enfant né en 2026 se verra offrir un jeune arbre. Celui-ci pourra être planté dans un jardin ou conservé en pot selon les possibilités de chacun. La distribution des arbres est prévue au printemps 2027, période idéale pour leur installation.

Ce geste symbolique a pour ambition de célébrer l'arrivée des nouveaux habitants de notre commune tout en sensibilisant aux enjeux environnementaux.

Comme un enfant qui grandit et s'épanouit au fil des années, l'arbre accompagnera les familles dans le temps et contribuera à embellir notre cadre de vie. Avec ce projet, la commune souhaite créer un lien durable entre les générations, la nature et notre territoire.

Les modalités d'inscription et les informations pratiques concernant la distribution seront communiquées prochainement.

En attendant, nous souhaitons la bienvenue à tous les bébés de l'année 2026 et adressons nos félicitations à leurs familles.

**M. le Maire et son conseil municipal remercient vivement les bénévoles, l'association du Bol d'Air et les propriétaires du château du Grand Puch pour la tenue de la cinquième édition de Musique à St Germain.**

**Sans leur implication cette belle manifestation ne pourrait avoir lieu.**

**Un grand merci.**



## Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



RANGEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OU L'EAU PEUT S'ACCUMULER



APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX



COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU



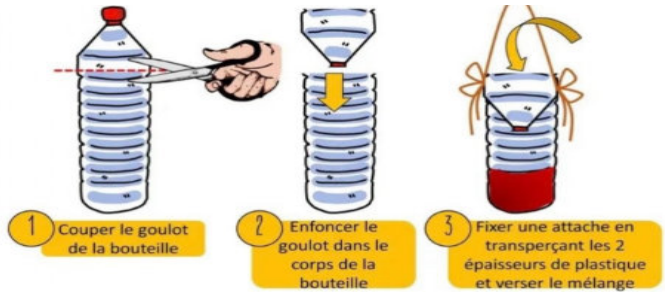
PARLEZ-EN À VOS VOISINS ET À VOS PROCHES



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN  
agirmoustique.fr

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

Moustique et frelon asiatique, quelques pratiques pour limiter les nuisances. Nous vous souhaitons un bel été ... sans insecte si possible !



Frelon asiatique, démarrer le piégeage ! 🐝🐝🐝

Recette du mélange d'appât :

- 1/3 de bière
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de sirop (cassis, grenadine...)

Pour info : l'alcool attire les frelons, mais pas les abeilles !

Nous vous conseillons de suspendre ce piège.

## BIBLIOTHÈQUE DE ST-GERMAIN-DU-PUCH

### CARTE DES dates à retenir

#### LES CLASSIQUES DE L'ÉTÉ

CAFÉ LITTÉRAIRE

lundi 27/07 à 19h

un moment convivial de partage de nos coups de coeur !

+ de 12 ans

#### LE SPÉCIAL

A partir du 28/09

EXPOSITION POLAR INTERACTIVE

"QUI A REFROIDI LEMAURE?"

découvrez le coupable en menant l'enquête avec l'aide d'une tablette ! tout en observant les panneaux

#### CRÉATIONS

sur inscription + de 6 ans

samedi 26/09 de 10h à 12h

Atelier créatif animé par Nathalie Florentin, autrice de l'album "Le rêve de Mila".

Ta mission sera de créer une couverture qui donne envie de rentrer dans ton histoire !

Nous proposerons des ateliers créatifs aux enfants lors de la "Faites du livre"

dimanche 04/10

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE 13/07 ET DU 01/08 AU 31/08/2026 INCLUS

## BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES :

Lundi : 9h-12h /16h-18h

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 15h-18h

Jeudi : 16h-18h

Samedi : 10h30-12h30

CONTACT : 05.57.24.51.19

Château CAJUS  
Bis authentique depuis 1998

LES SAMEDIS CAJUS

LE RENDEZ-VOUS ESTIVAL FACE AUX VIGNES

VINS BIOLOGIQUES DEPUIS 1998

BAR À VINS GRILLADÉS PISTE DE DANSE COUCHER DE SOLEIL

TOUS LES SAMEDIS DE JUIN À SEPTEMBRE À PARTIR DE 19H

Venez vivre vos plus beaux couchers de soleil !

RÉSERVATION CONSEILLÉE 06 88 86 08 13

CHÂTEAU CAJUS - 33750 SAINT GERMAIN DU PUCH www.chateau-cajus.eu



## Vie du village et Associations

CHÂTEAU  
**LESTRILLE**

Les Apéros du Château  
**BAR À VINS**  
PLANCHES APÉRITIVES  
**FOOD TRUCK**

jeudi 9 juillet et jeudi 13 août  
à partir de 18h30

Réservation conseillée au 05 57 24 51 02  
ou à [laboutique@lestrille.com](mailto:laboutique@lestrille.com)

CHÂTEAU LESTRILLE - 15 ROUTE DE  
CRÉON À ST GERMAIN DU PUCH

**NOTE**

★★★★★

**FÊTE LOCALE**

**11, 12 et 13 septembre**

**VENDREDI :**  
soirée musicale et repas (Comité des fêtes)

**SAMEDI :**  
marché gourmand, concert et feu d'artifice

**DIMANCHE :**  
vide grenier, vin d'honneur et repas

**FÊTE FORAINE LES 3 JOURS**



L'association  
**le Fusil Saint  
Germanais**

tiendra son **assemblée  
générale le vendredi  
4 septembre, au  
bâtiment de chasse, à 20h.**

À l'ordre du jour : bilan  
financier, bilan moral,  
révision du règlement  
intérieur, objectifs de la  
saison à venir.

**La vente des cartes de  
chasse se fera le jeudi  
10/09 de 15h à 19h  
et le samedi 12/09 de  
8h30 à 12h.**

L'association **ENTRE DEUX  
ARTS** propose des ateliers de  
DANSE CONTEMPORAINE  
à St Germain du Puch (depuis 2000)

Enfants / Ados / Adultes  
Ateliers assurés par Lauriane Chamming's,  
Professeure diplômée d'état de danse  
contemporaine, chorégraphe et danseuse  
professionnelle

**Inscriptions et renseignements :**

- Par téléphone au **06.83.11.82.39** ou par mail à [entredouxarts@yahoo.fr](mailto:entredouxarts@yahoo.fr)
- **Au forum des associations de St Germain du Puch à la rentrée**

**Les ateliers sont axés**

- sur un travail technique de la danse en apprenant les fondamentaux et ses développements
- sur la qualité du mouvement, la musicalité, les notions d'espace...
- sur un travail d'improvisation et de composition, où l'imaginaire de chacun pourra se développer seul et avec les autres, de façon ludique

**Enfants :**

- Éveils (Maternelles à partir de la MS) : Mardi de 17h15 à 18h
- Initiations (à partir du CP) : Mardi de 18h15 à 19h15
- Débutants (à partir du CE2) : Lundi de 17h15 à 18h15

**Ados :**

- Ados (à partir de la 6ème) : Lundi de 18h30 à 19h30

**Adultes :**

- Cours technique et improvisation : Lundi de 19h45 à 21h15 + 3 journées de 5h dans l'année

Association *A Saint Germain du Puch*

**APLV**  
Apprentissage,  
Perfectionnement  
des Langues au  
Village

28 à 30 Ateliers de 1h30  
8 personnes maximum  
4 personnes minimum

**Saison 2026/2027**  
Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, venez participer à nos ateliers de langues pour la saison 2026/2027. Des ateliers d'anglais, d'espagnol et d'italien sont déjà en place. De 17h30 à 22h00, du lundi au vendredi et le samedi matin, nous essayons de proposer des ateliers déclinés en 3 niveaux pour une langue. Pré-inscription en septembre 2026, aux forums des associations pour une séance d'essai en octobre,

**Contact et renseignements**  
06 81 95 82 36 sms Martine  
[assoaplv@orange.fr](mailto:assoaplv@orange.fr)

**f Association APLV.**

**APLV** Pour la Saison 2026/2027  
**Recherche un intervenant en ESPAGNOL**

Pour les niveaux :

- Avancé
- Intermédiaire
- Débutant

**PÉRIODE** Début octobre à fin juin

**VOLUME** Pour 1 à 3 ateliers en soirée

**STATUT** Auto-Entrepreneur

**FACTURATION** 100€ à 200€ par mois et par atelier (4 à 8 pers)

Contact : Martine / 06 81 95 82 36 / [aplvasso@orange.fr](mailto:aplvasso@orange.fr)



## Associations

solensemblesgermain  
sol.ensemble

Solensemble  
Solidarité  
Entr'aide  
Partage

# Faites du Livre

Samedi 03 & Dimanche 04 Octobre 2026

À LA SALLE A ARIEU  
ST GERMAIN DU PUCH

CRÉATIVITÉ  
PARTAGES  
RENCONTRES AVEC DES INTERVENANTS  
ÉCHANGES  
ATELIERS CRÉATIFS  
CONFÉRENCES  
ESCAPE GAME

Roman ~ Poésie ~ Comptines ~ BD ~ Poème ~ Dictée

### FAITES DU LIVRE - 3 ET 4 OCTOBRE 2026

La commune de Saint-Germain-du-Puch accueillera la « Faite du Livre » les **samedi 3 et dimanche 4 octobre 2026** à la salle des fêtes.

Durant tout le week-end, **auteurs, exposants et intervenants seront présents pour partager leur passion à travers des rencontres, dédicaces et conférences.**

**Des ateliers créatifs** seront proposés et il y aura également une surprise prévue dans les locaux de la bibliothèque.

**Un food truck** assurera la restauration sur place afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement de cet événement convivial et culturel, ouvert à tous



06.07.13.64.33

### RETOUR EN IMAGE SUR ...



COMMÉMORATION  
8 mai



RETRANSMISSION FINALE RUGBY,  
COMITÉ DES FÊTES - 23 mai



MUSIQUE À ST GERMAIN, MAIRIE  
23 mai



FÊTE DU VIN, COMITÉ DES FÊTES  
6 juin



INAUGURATION COURTS DE TENNIS  
7 juin

**« Saint Germain du Puch rate d'un rien la montée en N1 [...]»**

*Sur les 4 clubs engagés en championnat de France dans le secteur du libournais, les fortunes sont diverses cette saison. Tout d'abord ; le club étendard de St Germain du Puch, échoue d'un rien dans sa quête de remontée en N1... »*

**Sud-Ouest 11/06/2026**

## DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

PAS D'ARTICLE POUR CE NUMÉRO



## ANNONCE

### À VENDRE

lot d'échafaudage Melfran d'occasion ; pieds triangulaires, pied a visser, échelles d'1 m et de 2 m, échelle coulissante de 2m, garde-corps coulissant de 2.50m et 3.50m, garde-corps de 3m, collier d'échafaudage 40/49, barreaux amovibles.

Contact : 06.87.01.01.52

Nouvelle habitante de Saint-Germain, je vous invite à mes **Portes Ouvertes les 30 et 31 août 2026 !**

(Détails lors de l'inscription)

Venez découvrir **H2O at Home**, marque française de produits écologiques pour la maison et le bien-être. Places limitées : inscrivez-vous via le QR code ci-dessous. Le second QR code vous donne accès à ma carte de visite connectée.

Au plaisir de vous rencontrer !

Bettina



Contact :  
06.87.01.01.52

## NUMÉROS UTILES

**CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80**

**EDF DÉPANNAGE : 09 726 750 33**

**GENDARMERIE : 05 57 50 82 00** ou 17

**MAISON MÉDICALE DE GARDE : 05 57 55 34 34**

12 rue de la Marne, Libourne à partir de 20h

(entrée par les urgences de l'hôpital)

**POMPES FUNÈBRES MAGRET :**

**05 57 55 29 93** ou **06 50 55 24 38**

**POMPIERS : 18**

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33**

**SAMU : 15**

**PHARMACIE DE GARDE : 3237**

**INFIRMIERS BONALGUE : 05 57 24 01 60**

**ALLO INFIRMIÈRES : 05 57 74 12 99**

### MÉDECINS ET DENTISTES DE GARDE

Le samedi à partir de 12h, les dimanches et jours fériés :  
le 15 depuis un poste fixe et le 112 depuis un portable.

### SERVICE PAROISSIAL

Maison paroissiale : 3 rue Montaigne, 33750 Saint Quentin de Baron

Relais : Jean-Paul GIRARDEAU au 09 60 51 36 83  
ou 06 75 90 58 62

Secrétariat : mardi 9h/12h, mercredi 9h/12h et 13/17h.

Permanence : lundi et jeudi 14h/17h, vendredi 9h/12h.

✉ paroisse.saintquentin@gmail.com

## DATE DE TRANSMISSION DU BRUIT QUI COURT

Nous vous rappelons que vous pouvez soumettre

**vos articles jusqu'au 5 août 2026 :**

**communication@mairie-stgermaindupuch.fr**

ou remise d'article à l'accueil de la mairie.

Au-delà de cette date, l'information ne sera pas diffusée.

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Serge SOIZEAU le 7 avril 2026.

Laurent FRACHET le 21 avril 2026.

Toutes nos condoléances aux familles.

VOTRE  
**COACH**  
**SPORTIVE**  
*à domicile*

- RENFORCEMENTS MUSCULAIRE
- PILATES
- REMISE EN FORME
- COACHING PERSONNALISÉ

**BILAN DE FORME OFFERT**

*Motivation, bien-être et résultats à votre rythme*

CONTACT : MONIA  
**0663378913**

Je me déplace chez vous pour des séances adaptées à vos besoins et à vos objectifs.